بسم الله الرحمن الرحيم

L'ATTITUDE QUE DOIT ADOPTER CELUI QUI EST INVITÉ ET CELUI QUI NE L'EST PAS

L'AUTORISATION

تركتكم على البيضاء ليلها كنهارها لا يزيغ عنها إلا هالك

IL est étonnant de constater que nombreux de nos frères et de nos sœurs ignorent les règles à respecter lorsqu'ils sont invités, ou pire encore, pensent qu'il n'en existe pas. Pourtant les versets et les Hadiths ne manquent pas dans le sujet. Afin d'inciter nos frères et nos sœurs à appliquer ces règles et ainsi respecter leurs devoirs envers les personnes qui les invitent, nous exposerons le comportement à adopter lorsqu'on est invité, ou même lorsqu'on ne l'est pas. Le sujet étant vaste, nous commencerons dans ce numéro par le premier point : ***L'AUTORISATION.***

Allah a dit :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَدۡخُلُواْ بُيُوتًا غَيۡرَ بُيُوتِكُمۡ حَتَّىٰ تَسۡتَأۡنِسُواْ

Traduction relative et approchée : " ***Ô vous qui croyez, ne rentrez pas dans les maisons qui ne vous appartiennent pas sans prévenir…*** " S24 V27.

Dans ce verset, Allah montre qu'il faut demander l'autorisation avant d'entrer dans les maisons qui ne nous appartiennent pas.

Que faire si cette autorisation ne nous est pas donnée ?

Pour répondre à cette question, prenons le Hadith d'après Abou Mas'oud al Badri qui rapporte ***:***

« ***Quelqu'un invita le Prophète****-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* ***à un repas destiné à cinq personnes.***

Or quelqu'un les suivit. Une fois arrivé à la porte, le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* ***dit à leur hôte :***

« Celui-ci nous a suivis. Si tu veux bien lui permettre de partager notre repas, sinon il se retire ».

L'autre dit :« Je lui permets plutôt de partager notre repas, ô Messager d'Allah ». [1]

Les Morales du Hadith

On peut tirer de cette preuve plusieurs morales :

Il est permis à une personne si elle invite des gens d'en déterminer le nombre…

Certaines personnes disent que si elle détermine le nombre d'invités, alors elle est avare. Mais en fait il est possible que cette personne n'ait pas de grands moyens financiers, et qu'elle ait besoin de préparer la nourriture pour un nombre précis de personnes afin que chaque invité ait assez à manger.

Il est permis à un individu de suivre des personnes qui sont invitées à manger…

…alors qu'il ne l'est pas lui-même, puisque le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* n'a pas empêché l'homme de les suivre. Plutôt, il a demandé la permission de rentrer pour lui.

C'est la personne qui est invité qui doit demander la permission de rentrer pour celle qui les a suivi…

…Lorsque tu es invité et que tu arrives avec une personne qui n'a pas été invitée, il faut demander la permission de rentrer pour elle. Particulièrement, si tu penses que tu as été invité pour un but précis qui ne concerne que toi et la personne qui t'a invité.

Il n'y a aucun reproche à faire au maître ou à la maîtresse de maison s'il ne donne pas la permission de rentrer à celui qui a suivi ceux qui étaient invités…

…Effectivement, le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* a demandé la permission pour celui qui les avait suivi. Ce qui signifie, qu'il a donné le choix à l'hôte : S'il veut, il l'autorise ; s'il veut, il lui demande de repartir.

Allah a dit :

وَإِن قِيلَ لَكُمُ ٱرۡجِعُواْ فَٱرۡجِعُواْۖ هُوَ أَزۡكَىٰ لَكُمۡۚ

Traduction relative et approchée : " ***Si on vous dit de repartir, repartez. Ceci est plus pur pour vous.*** " S24 V28.

Il ne doit pas y avoir de gêne dans ton cœur et tu ne dois pas ressentir de malaise, si tu demandes à quelqu'un la permission de rentrer chez lui, et qu'il te répond de repartir car il est occupé.

Différencie-toi de ces gens qui lorsqu'ils demandent l'autorisation de rentrer chez quelqu'un et qu'on leur répond de repartir, la rancœur reste en eux. Ceci est une erreur, car les gens ont des choses particulières à faire dans leurs maisons. Alors lorsqu'on te dit : « Repars, car je suis occupé », repars avec le cœur allégé et tranquille, car tu as appliqué la loi d'Allah !

RÉFÉRENCES:
Tafsir ibn Kathir
Charh Riyad Salihine de Cheikh 'Otheymine

Oummou Mou'adh

[1] Rapporté par al Boukhari & Mouslim

...L'attitude que doit adopter celui qui est invité
et celui qui ne l'est pas : Le Salut